Sans les Nations unies, Israël n’existerait pas sous sa forme actuelle. C’est en effet l’ONU qui a décidé, le 29 novembre 1947, de créer un État juif et un État arabe sur le territoire de la Palestine restante (le royaume de Jordanie s’était déjà séparé du territoire initial).

Mais depuis lors, sous l’influence de l’évolution de la politique mondiale, la relation de l’ONU avec Israël a fondamentalement changé. Israël est constamment cloué au pilori, tant à l’Assemblée générale des Nations unies qu’au Conseil des droits de l’homme, alors que des États injustes comme la Corée du Nord, l’Iran, la Russie, l’Afghanistan ou le Venezuela s’en tirent à bon compte grâce aux droits de majorité et de veto qui prévalent aujourd’hui à l’ONU. Les crimes de guerre du Hamas n’ont pas non plus été mentionnés dans les différents communiqués et résolutions de l’ONU depuis le massacre de la population civile israélienne le 7 octobre 2023. Ce n’est qu’environ quatre mois après cet événement, fin janvier 2024, qu’une délégation de l’ONU est arrivée en Israël pour enquêter sur les crimes sexuels et les violences commises par les terroristes du Hamas sur les femmes enlevées le 7 octobre 2023. En dépit de ses déclarations de neutralité, la Suisse se range généralement du côté des opposants à Israël lors des votes à l’ONU. Ce n’est que récemment que le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et la Chambre haute du Parlement suisse, le Conseil national, ont commencé à reconsidérer leur position et à agir en conséquence. La raison en était, outre le massacre perpétré par le Hamas le 7 octobre 2023, des rapports des services secrets selon lesquels de nombreux collaborateurs de l’Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), mais aussi des collaborateurs d’autres ONG palestiniennes soutenues par la Suisse, étaient proches d’organisations terroristes comme le Hamas ou le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).